



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du Mercredi 13 Juillet 2011**

Date de la convocation 5 Juillet 2011	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle du Parc CLERMONT L'HERAULT
<p><b><u>PRÉSENTS</u></b> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p><b>ASPIRAN</b> : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, Mme CAER Michèle  <b>BRIGNAC</b> : M.JURQUET Henri, M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis,  <b>CABRIERES</b> : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain,  <b>CANET</b> : Mme FABRE Maryse, M.SEGURA René, M. BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain,  <b>CEYRAS</b> : M.LACROIX Jean-Claude, Mme FLOUROU Jocelyne  <b>CLERMONT L'HERAULT</b> : M GARROFE Gilbert, Mme MILAN Andrée, Mme THIERS Odile, M.BARON Bernard, M.DIDELET Serge, M.GOUTTES Gérard, Mme MEDIANI Paquita, M.RUIZ Salvador,  <b>FONTES</b> : M. BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane, M.BOUSQUET Jean Luc  <b>LACOSTE</b> : M.VENTRE Philippe,  <b>LIAUSSON</b> : M.BETZ Bruno,  <b>LIEURAN CABRIERES</b> : M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal  <b>MERIFONS</b> : M.VIALA Daniel,  <b>MOUREZE</b> : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves,  <b>NEBIAN</b> : M.BARDEAU Francis, M.DRUART David,  <b>OCTON</b> : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme,  <b>PAULHAN</b> : M.DUPONT Laurent,  <b>SALASC</b> : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean  <b>USCLAS D'HERAULT</b> : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, Mme DO Monique  <b>VALMASCLE</b> : M.VALENTINI Gérard,</p>		<p><b><u>PROCURATIONS</u></b> :</p> <p>M.MONTAGNE Thierry à M.SATGER Jean-Noël  M.REVEL Claude à Mme M SEGURA René,  M FAVIER Marc à Mme FABRE Maryse  M.MARTINEZ Antoine à M.LACROIX Jean-Claude  Mme CAZALET Claude à M GARROFE Gilbert  M.SAN MARTIN Bernard à M.VENTRE Philippe  M.OLLIER Pierre à M.VIALA Daniel  M.LIEB François à M. BARDEAU Francis,</p>

**Objet : ZAC de la Salamane – Opération foncière – Acquisition de trois parcelles situées dans le périmètre de la ZAC de la Salamane et issues de l’aliénation après enquête publique d’une partie de trois chemins ruraux appartenant à la Commune de CLERMONT L’HERAULT pour l’Euro symbolique.**

Monsieur LACROIX informe les membres du conseil communautaire que par délibération du 29 juin 2011, le Conseil municipal de la Commune de CLERMONT L’HERAULT a approuvé la cession, à l’euro symbolique, d’une partie des trois chemins ruraux (CR n° 26, 27 et 28, pour une superficie totale de 10.663 m<sup>2</sup>) situés dans le périmètre de la Z.A.C. de la Salamane à Clermont l’Hérault, au profit de la Communauté de Communes du Clermontais,

Il propose aux membres du conseil communautaire :

- D’approuver la réalisation de cette acquisition aux conditions susvisées.
- D’autoriser Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré

**A LA MAJORITE,**

**APPROUVE** l'acquisition, à l'euro symbolique, d'une partie des trois chemins ruraux (CR n° 26, 27 et 28, pour une superficie totale de 10.663 m<sup>2</sup>) situés dans le périmètre de la Z.A.C de la Salamane à Clermont l'Hérault, au profit de la Communauté de Communes du Clermontais.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA.